

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 FEVRIER 2022 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY – Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations : Valérie AUPECLE à Serge BERTILLOT - Delphine DUCERF à Didier ROUX

Absents :

Secrétaire de séance : Magali MATHIEU

Date de convocation : mardi 15 février 2022

Date affichage : mardi 15 février 2022

Avant de commencer la séance, Florent et Camille BILLARD présentent leur troisième fils Robin aux membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 21 janvier 2022, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2022 :

Didier ROUX, maire, rappelle qu'il est nécessaire de réhabiliter le logement de la mairie pour répondre à une demande locale et favoriser la venue de jeunes couples dans le village.

Le coût de cet aménagement est estimé à 134 249.46 euros.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de la Communauté de Communes Le Grand Charolais par une subvention FAIR (Fonds d'aide à l'Investissement Rural). L'aide du FAIR permettra la réalisation du projet et le maire propose de demander 13 424.95 € (10 % du montant TTC car la tva n'est pas récupérable sur les travaux de logement).

11 voix pour

2/ Vente de la parcelle à Bruno DUCERF :

Monsieur le Maire rappelle que Bruno et Corinne DUCERF ont besoin d'accéder à leur parcelle cadastrée A 483 où leur résidence principale sera construite. Pour accéder à cette parcelle, ils ont demandé à avoir un accès par la parcelle communale A 480 et à devenir propriétaire de cet accès.

Par délibération no 31-2021 du 7 mai 2021, le conseil municipal a donné son accord sur le principe de vente et a autorisé le Maire à négocier le tarif du m2. Le prix de vente a été arrêté à 2 € / m2 entre les deux parties.

Après bornage par l'agence de géomètre Adage, la parcelle qui sera vendue à Bruno et Corinne DUCERF a une contenance cadastrale de 373 m2.

Les membres du conseil municipal donnent délégation de signature à Didier ROUX dans ce dossier auprès du Notaire Maître COSTET à Charolles.

11 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-février :

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Vœux du Maire :

La cérémonie des vœux se fera le samedi 26 Février 2022 à 20h à la salle paroissiale.

Les invitations ont été distribuées par le facteur.

Valérie PILLOUX et Corentin MAILY préparent un diaporama 2020 et 2021. Les conseillers sont invités à préparer la salle à 14h00.

3/ Cérémonie du 19 mars :

La cérémonie aura lieu à 16 h 00 au monument aux morts le samedi 19 mars. La gerbe sera offerte par la municipalité et un pot du souvenir sera servi à l'issue. Il faut prévoir 2 porte-drapeaux : Patrice MAILY et Jean Marc DURY.

Les enfants de l'école primaire seront invités à participer. Il sera demandé à Louise d'effectuer un éventuel transport avec le bus communal.

4/ Inscription d'un enfant au RPI pour la rentrée de septembre 2022 :

Didier ROUX donne connaissance d'une demande de Thomas et Claudie LORTON pour inscrire leur fils Noah à l'école du RPI pour la rentrée de septembre 2022.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

5/ Devis pour la carte détaillée de la commune :

Deux devis ont été demandés pour avoir un plan de la commune avec le nom des rues, les bornes incendie.

Le devis de l'entreprise SERI ROSI d'un montant HT 1 610 € est retenu.

6/ Compte rendu de la visite de la DRI :

Didier ROUX a reçu le vendredi 28 janvier des représentants de la DRI pour :

- Croisement dangereux de la Départementale de la Clayette et le Haut du Civry
- Carrefour Lugny et Départementale de la Clayette à Charolles : marquage au sol trop « lourd »
- Marquage au sol sur la départementale à la charge de la DRI. En agglomération, la commune est responsable.
- Miroir interdit sur le domaine public

7/ Préparation budget 2022 :

Les membres du conseil qui le souhaitent, sont invités à participer à l'élaboration du budget le vendredi 18 mars à 18h00 à la mairie.

8/ Bilan de l'activité de la gendarmerie sur la commune pour les années 2020 et 2021 :

Le bilan des activités pour les années 2020 et 2021 est présenté :

- Sécurité routière : nombre d'infractions, accidents corporels...
- Intervention : violences intrafamiliales, divagations...
- Délinquance : cambriolages, vols liés aux véhicules...
- Prévention : actions de la gendarmerie
- Présence des gendarmes

9/ Cyclo sportive « La Bernard Thévenet »

Elle aura lieu le samedi 21 mai de 8h30 à 16h30 et traversera le bourg.

10/ Festival du cirque :

Le festival était initialement prévu au mois de mai 2022 mais il est repoussé aux 7, 8 et 9 octobre.

L'assemblée générale a lieu le dimanche 27 février à 14h30 à la salle de réunion de la mairie.

11/ Comité des fêtes : compte rendu de l'assemblée générale du 11 février :

Les deux derniers membres du comité des fêtes sont démissionnaires. Ils expliquent que le comité des fêtes gérait la gestion du tennis, du local, du matériel à louer.

Quelques volontaires vont essayer de poursuivre l'association existante. Un agenda partagé a été mis en place par les différentes associations ; Un nouveau bureau a été constitué, sous la présidence de Dominique PILLOUX.

12/ Horaires de l'Agence Postale après fin février 2022 et son classement :

Les horaires ont été changés en janvier 2022 et prolongés jusqu'à fin février : ouverture tous les matins de 9h00 à 12h30 et fermeture le mercredi après-midi.

Le conseil municipal décide de maintenir ces horaires jusqu'au 1^{ER} septembre.

Les résultats 2021 de l'agence postale communale ont été communiqués : Ils sont bons et St Julien se classe 2^{ème} sur 9 agences en terme de chiffre d'affaires.

13/ Avancée sur la vente du local artisanal (38 rue de la fontaine) :

Hugo CARBONNE a donné son accord pour acheter le bâtiment pour 14 000 € (net vendeur).

Le dossier a été remis à Maître COSTET. Un diagnostic énergétique (amiante, plomb, catastrophe naturelle, classement énergie) et l'attestation de raccordement à l'assainissement sont obligatoires pour la signature.

14/ Toilettes place Bernard Thévenet :

La couleur NW24 est retenue et sera confirmée au fabricant Mobilier Urbain Beaujolais.

15/ Frais de bornage de l'arrière de la mairie :

Suite à la vente de l'ancienne agence postale, il est nécessaire de border le parking à l'arrière de la mairie pour le sortir du domaine privé communal et de le placer dans le domaine public.

Un devis de 420 € TTC pour élaborer le plan de division est présenté au conseil.

16/ Décoration des arbres par les enfants de la micro-crèche communautaire :

Madame GATAUD, responsable de la micro-crèche, demande si les enfants pourraient participer au projet plantations d'arbres de la commune, en faisant des décorations plastifiées à accrocher sur les arbres.

17/ Restauration collective :

La communauté de communes demande si la commune serait intéressée par une assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de restauration collective.

18/ Différents achats pour école et cantine :

Cantine : un aspirateur à 119 € HT et un chariot pour le transport des containers à 351 € HT.

Ecole : 2 détecteurs CO2.

19/ Compte rendu de la réunion Fibre Optique :

Patrice MAILLY donne les grandes lignes de la réunion du 8 février dernier : Saint Julien de Civry devrait pouvoir se connecter courant 2023.

20/ Véranda :

Les travaux touchent à leur fin. Le coût final sera de 40 238 € HT. Le bail avec Thomas LORTON sera revu en mai 2022. Une remise des clés « officielle » est prévue le vendredi 8 avril 18h.

21/ Salle Paroissiale :

Didier ROUX a reçu deux jeunes qui lui ont exposé leur projet d'achat du bâtiment de l'école Notre Dame et de la salle paroissiale qui appartiennent à l'Evêché.

22/ Stationnement dans le bourg :

Une réflexion est demandée pour aménager un parking pour faire garer les voitures qui veulent accéder au salon de coiffure et restaurant.

Questions diverses :

1/ Panneaux de rues disparus :

Didier ROUX signale que 3 panneaux de signalisation de rues ont disparu. Un signalement a été déposé à la gendarmerie qui va patrouiller.

La séance ordinaire du vendredi 18 février 2022 est levée à minuit.

Prochaine réunion de Conseil Municipal
Vendredi 25 mars 2022 à 20h30